

Rapport du maire – 3 juin 2026

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de maire, le rapport annuel de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2025. Ce rapport est fait en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La vérification des livres comptables a été effectuée par la firme de comptables, Raymond Chabot Grant Thornton, elle a été approuvée et adoptée à la séance du 1 avril 2026. Le vérificateur mentionne dans son rapport de vérification externe que « ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025 ».

L'année 2025 s'est terminée par un surplus de 349 929 \$ nous laissant un excédent accumulé 1 358 893\$ plus un fonds de roulement de 224 918\$.

En terminant, je ne peux passer sous silence le professionnalisme de notre équipe d'employés municipaux, qui, jour après jour sont à votre écoute afin de vous offrir une qualité de services terrain et également une gestion saine et efficace des fonds publics.

Merci également à Brigitte Claveau, Stéphane Leblond, Yvon Morin, Michel Labbé, Frédéric Bonin et Alex Chabot, conseillers municipaux, de mettre vos compétences au service de notre communauté.

Mes derniers remerciements sont pour vous cher(e)s lazariens et lazariennes, pour votre appui et votre solidarité à l'ensemble de nos décisions municipales. Nous avons une municipalité qui se développe rapidement, mais en tout respect de votre réalité. Nous formons une grande famille et c'est un privilège pour moi d'y participer.

Merci et bonne soirée,
Martin J. Côté, maire